

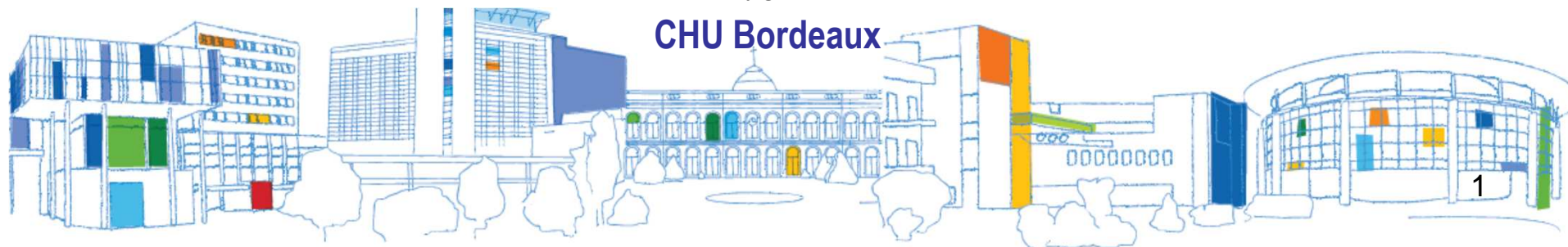
# LA LÉGIONELLOSE ASSOCIÉE AUX SOINS

## Prévention en unité de soins

**Véronique PEDRON**

IDE Service d'Hygiène Hospitalière

**CHU Bordeaux**



# Contexte (1/2)

- Gros volumes d'eau consommés dans les Etablissement de Santé
  - ~750 l/patient/jour
  - 40% secteurs d'hospitalisation
- Usages de l'eau très diversifiés
- Qualités microbiologiques
- Seuil d'exposition défini par l'article 4 de l'arrêté du 1er février 2010
  - Concentration en *Legionella pneumophila* inférieure
    - < 10<sup>3</sup>UFC / litre
    - Au seuil de détection pour les patients à risque



# Contexte (2/2)



- **Transmission par inhalation de fines gouttelettes d'eau < 5 µm**
  - **Pas de transmission par voie digestive**
    - sauf si fausse route avec inhalation
  - **Pas de transmission interhumaine**
    - pas de précautions complémentaires
  - **Patients à haut risque (Fiche 7 de la circulaire du 22 avril 2002)**
    - Immunodéprimés sévères et particulièrement après transplantation ou greffe d'organe
    - Immunodéprimés par corticothérapie prolongée ou récente et à haute dose
- Mais aussi
- Patients avec risque de fausse route (troubles neurologiques ou ORL bébés)



# Objectifs

Prévenir le risque de transmission  
de *Legionella pneumophila* en unité de soins

=

Obtenir et maintenir la qualité de l'eau  
tout au long de sa distribution et **de son utilisation**

**Eau d'une qualité adaptée à chaque usage**


**Gestion préventive des points d'usage**

**Sécurisation de certains points d'usage**



# Usages de l'eau en unité de soins

1. Eaux à usage alimentaire
2. Eaux chaudes à usage sanitaire
3. Eaux à usage médical

	Entité d'application : CHU de BORDEAUX Emetteur : Service d'HYGIENE HOSPITALIERE	IN-HYG-217
	INSTRUCTION	
Ind : 02 Page : 1/2		
<b>QUELLE EAU ? POUR QUEL USAGE ?</b>		
<b>QUEL USAGE ?</b>	<b>POUR QUEL PATIENT ?</b>	<b>QUELLE EAU ?</b>
Boisson froide par voie orale	Patient avec risque de fausse route (troubles neurologiques ou ORL)  Patient fortement immunodéprimé (notamment patients des secteurs protégés dont réanimations)  Préparation des biberons	Eau de boisson embouteillée*
	Tous les autres patients	Eau de la fontaine réfrigérante ou Eau froide de l'office ( <i>purger quelques secondes avant de se servir et de remplir la carafe</i> )



# Eau à usage alimentaire

Prévention liée à la légionelle par risque d'inhalation (fausses routes)



**Eaux embouteillées** pour

- toutes les préparations de boissons, de biberons
- de produits administrés par voie orale ou nasogastrique, préparations gélifiées
- comprimés effervescents, glaçons
- soins de bouche



# Eau chaude à usage sanitaire

Produit des **aérosols susceptibles d'être contaminés** douches, douchettes, lavabos, ...



## ➤ Protéger tous les patients

- écoulement de l'eau du réseau jusqu'à stabilisation de la température **hors présence** du patient pour limiter l'exposition

## ➤ Pour les patients à risque

- eau du réseau microfiltrée par des filtres terminaux 0,2 $\mu$ m



# Sécurisation des points d'eau

## Filtration terminale 0,2 $\mu$ m

- Douches, douchettes, lavabos



➔ Obtention d'une eau exempte de *Légionella pneumophila*

Patients à risque

Analyse des risques

Concentration élevée  
de *Légionella pneumophila*





# Gestion des points d'usage microfiltrés

## Pour en garantir l'efficacité

- Respect de la technique de pose, bon positionnement, sans fuite
- Traçabilité (étiquette)
- Respect de la durée maximale d'utilisation préconisée par le fabricant



Connecter le  
filtre



Vérifier l'absence de fuite  
au niveau du raccord  
en faisant couler l'eau



Décoller l'étiquette  
détachable et la placer  
sur le document de  
traçabilité si utilisé puis  
noter la date de pose et  
de retrait sur l'étiquette  
restée sur le filtre

# Eau à usage médical

## ➤ Eau stérile

- aérosols, nébulisation, humidification de l'oxygénothérapie, soins de trachéotomie, soins de bouche

## ➤ Eau stérile ou microfiltrée

- bain/douche des brûlés
- rinçage terminal des DM réutilisables destinés aux voies respiratoires
  - Bronchoscope, insufflateur, spiromètre



# Mais aussi expositions particulières...



## Canicule

**5 conseils pour prévenir les risques**

- 1 Buvez fréquemment et abondamment**  
(au moins 1,5 litre d'eau par jour même si vous n'avez pas soif)
- 2 Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais**  
(fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- 3 Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour**  
(douches, bains, brumisateur ou gant de toilette mouillé, sans vous sécher)
- 4 Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais**  
(cinémas, bibliothèques municipales, supermarchés...)
- 5 Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide**  
(notamment auprès de votre mairie)

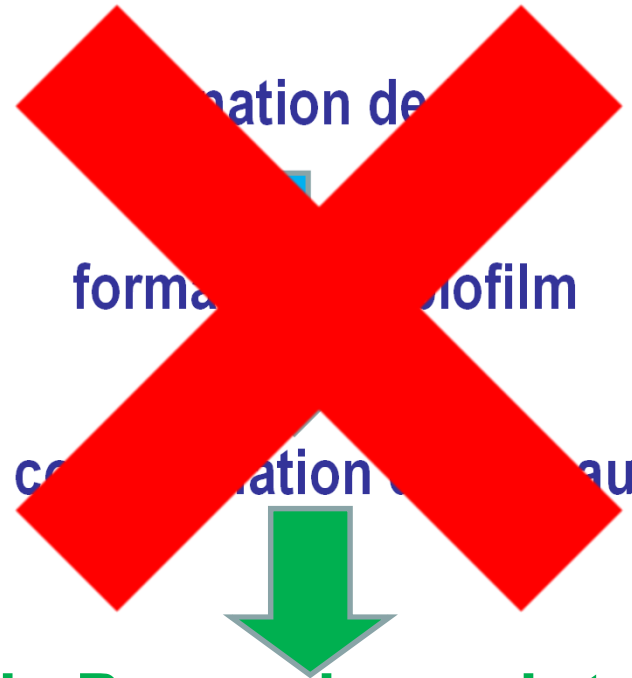
    

Pour plus d'information :  
**0821 22 23 00** (0,12 €/min+taxe)

[www.sante.gouv.fr/canicule/](http://www.sante.gouv.fr/canicule/)



# Gestion préventive des points d'usage



## Plan de Purge des points d'eau

Au moins 2 minutes par point d'eau

Ouverture successive de tous les points d'eau exposant les patients



# Fréquence des purges

 <b>CHU</b> Hôpitaux de Bordeaux	Entité d'application : CHU de BORDEAUX Emetteur : Service d'HYGIENE HOSPITALIERE	IN-HYG-435
	INSTRUCTION	Ind : 01 Page : 1/2

**PURGE DES POINTS D'EAU DANS LES SERVICES ACCUEILLANT DES PATIENTS**

- **Fermeture de chambre** (service non fermé) 1 fois par jour et jusqu'à la réouverture
- **Fermeture de service fermés le week end** (hôpital de semaine, consultations) à l'ouverture du service
- **Fermeture de services de - 6 semaines** maximum (congés, avant réouverture après travaux) 2 fois par semaine et avant la réouverture
- **Fermeture de services sans réouverture programmée** (discutée au cas par cas en fonction réseau videangeable, accès au chantier)

**TRACABILITE**



# Gestion préventive des points d'usage

« Procéder à un entretien régulier des installations, comprenant notamment **au moins une fois par an** :

- la dépose de l'ensemble des éléments périphériques de robinetterie,
- leur détartrage et leur désinfection (tous les six mois dans les établissements de santé)
- ou leur remplacement par des éléments neufs (joints, mousseurs des robinets, pommes de douche, flexibles, etc.) » **Arrêté du 1er février 2010**

- Rôle des unités de soin
  - Vigilance
  - Détartrage
  - Alerte des services techniques



# Conclusion

En secteur de soin la maîtrise des risques liés à la légionelle nécessite

- d'établir de façon consensuelle les **objectifs de la qualité de l'eau** pour chaque usage
- la **formation et l'information** du personnel, pour que la qualité de l'eau soit adaptée à l'usage
- une **bonne gestion** des points d'usages périphériques
- **une bonne collaboration** entre tous les services impliqués (EOHH, services techniques, service biomédical...)





**Merci de votre attention**





# Références

- Arrêté du 1er février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire
- Circulaire DGS/SD7A/SD5C-DHOS/E4 n° 2002/243 du 22/04/2002 relative à la prévention du risque lié aux légionelles dans les établissements de santé
- Surveiller et prévenir les infections associées aux soins, septembre 2010
- L'eau dans les EDS : guide technique. Ministère de la sante 2005
- Eaux des établissements de santé – Qualité de l'eau aux points d'usage. Groupe Eau Sante. Mai 2003

